

SOWALFIN
PARTENAIRE DES PME

RAPPORT 2022

**AU GOUVERNEMENT
WALLON**

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT

4

CHIFFRES-CLÉS 2022

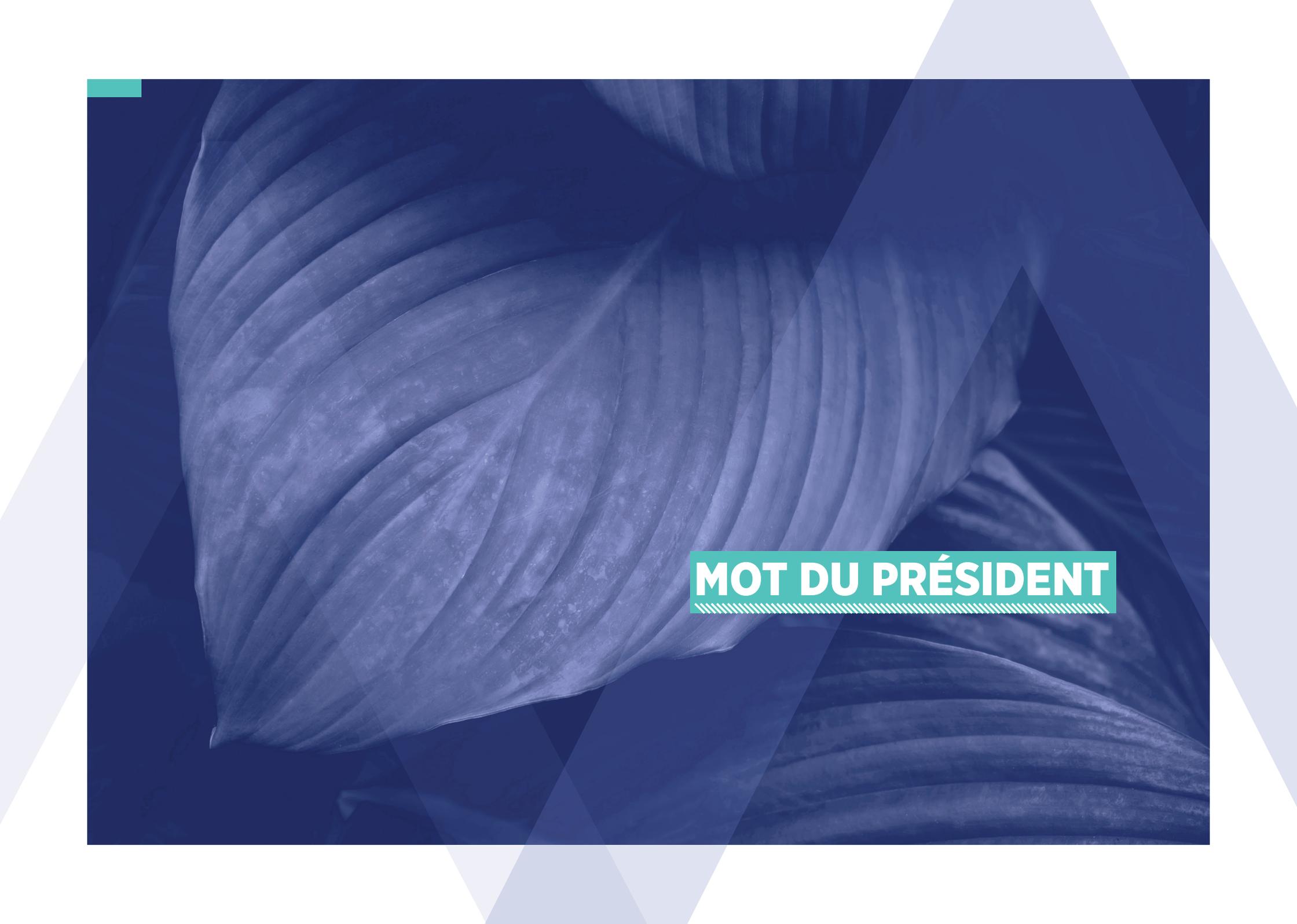
6

FINANCEMENT	6
SENSIBILISATION	9
ACCOMPAGNEMENT	9

ANNEXES

10

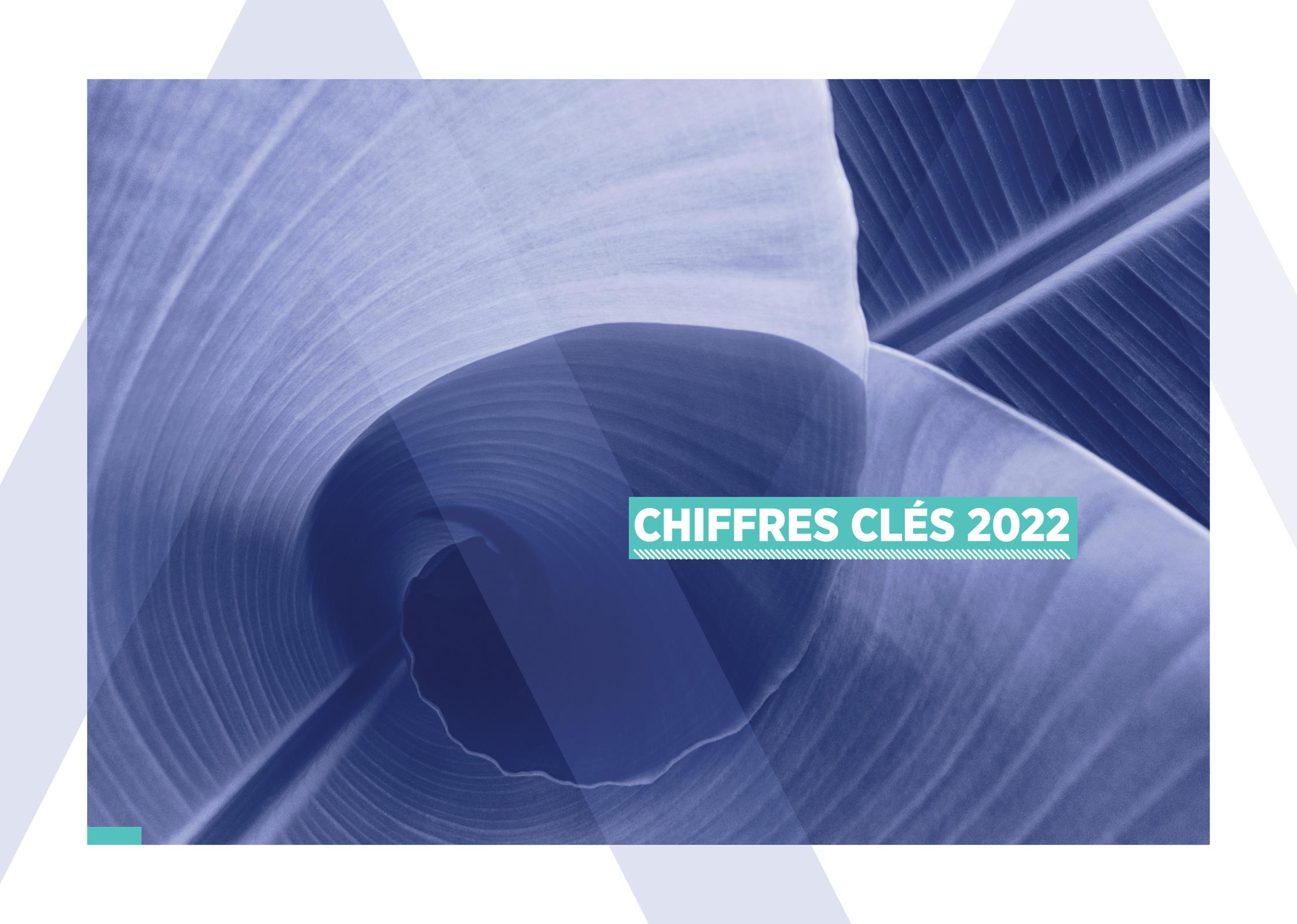
RAPPORT DE RÉMUNÉRATION RELATIF AUX ADMINISTRATEURS PUBLICS ET GESTIONNAIRES - SOWALFIN SA	11
RAPPORT DE RÉMUNÉRATION RELATIF AUX COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT - SOWALFIN SA	15
RAPPORT DE RÉMUNÉRATION - NOVALLIA SA	16
RAPPORT DE RÉMUNÉRATION - FONDS DE PARTICIPATION WALLONIE SA	19
RAPPORT DE RÉMUNÉRATION - SOCAMUT SA	21
RAPPORT DE RÉMUNÉRATION - SOWACCESS SA	23
RAPPORT DE RÉMUNÉRATION - SOFINEX SA	25



MOT DU PRÉSIDENT

MOT DU PRÉSIDENT



The background is a complex abstract composition of various shades of blue. It features overlapping geometric shapes, including triangles and a large, irregular circular form that resembles a stylized eye or a lens. The overall effect is a sense of depth and movement, with fine, concentric lines radiating from the center of the circular element. The text 'CHIFFRES CLÉS 2022' is prominently displayed in the middle of the image, set against a teal rectangular background with a white dashed border.

CHIFFRES CLÉS 2022

2022
une année
historique

CHIFFRES CLÉS 2022

FINANCEMENT

700 MILLIONS €
MONTANT TOTAL
DES ENGAGEMENTS*

213 MILLIONS €
MONTANTS GARANTIS

487 MILLIONS €
FINANCEMENTS
DONT
345 MILLIONS €
FINANCEMENTS INVESTS

* en financement et en garantie pour l'ensemble du Groupe SOWALFIN

L'ACTIVITÉ EN FINANCEMENT ET EN GARANTIE

Depuis ses débuts en 2002, le Groupe SOWALFIN a connu une augmentation sans discontinuité de son activité. En 2022, ses engagements financiers en garantie et en financements au bénéfice des entreprises atteignent près de 700 millions € (soit + 14,2 % par rapport à 2021) pour 3.703 projets soutenus (soit +0,7 % par rapport à 2021).

Au cours de ces 3 dernières années, l'engagement financier global du Groupe SOWALFIN présente une progression de presque 137 millions €.

En milliers d'euros	2020		2021		2022	
	Montants	Nombre	Montants	Nombre	Montants	Nombre
Financement Invests	245.434	746	279.313	747	344.543	832
Garantie SOWALFIN*	181.573	1.106	155.040	972	149.131	885
Financement SOWALFIN	10.632	64	34.959	220	35.762	178
Produit Mixte SOCAMUT						
- Garantie	10.878	438	11.477	450	11.190	409
- Micro-prêt	5.774	346	6.731	378	6.122	327
Contre-garantie SOCAMUT*	4.543	150	4.485	150	6.516	209
Garantie SOFINEX*	44.978	131	45.881	114	42.610	121
Financement SOFINEX	16.492	30	30.881	66	33.630	53
Financement Easy'Up	6.978	50	7.402	49	7.302	41
Financement Easy'Green	22.324	149	29.575	206	54.356	350
Ricochet Relance						
- Garantie*	8.204	483	3.133	154	3.413	146
- Micro-prêt	5.627	499	4.003	171	5.395	152
En milliers d'euros	2020		2021		2022	
	Montants	Total	Montants	Total	Montants	Total
Total des engagements en garantie	250.176	563.437	220.016	612.880	212.859	699.969
Total des engagement en financements	313.261		392.864		487.110	
Nombre de projets		4.192		3.677		3.703

* y inclus les renouvellements

La progression de l'engagement financier global du Groupe SOWALFIN en 2022 est singulièrement expliquée par la croissance de l'activité de financement (cofinancements, prêts sous toutes formes, participations au capital). Au cours de l'année 2022, des engagements financiers du Groupe SOWALFIN/Invests ont été octroyés à hauteur de 487 millions € (contre 393 millions € en 2021, soit une progression de 24,0 %).

La croissance de l'activité en financements s'appuie essentiellement sur l'activité soutenue du dispositif Easy'Green dans le contexte de crise énergétique actuel (+ 25 millions € par rapport à 2021) ainsi que sur l'activité en financements des Invests (+ 65 millions € par rapport à 2021).

Au cours de l'année 2022, les 9 groupes Invests ont accordé 832 interventions pour près de 345 millions € (soit 70,7% du total des financements octroyés par le Groupe Sowalfin/Invests), représentant une augmentation de 23,4% en terme de montants accordés par rapport à 2021.

L'activité de garantie du Groupe SOWALFIN a connu un léger ralentissement en 2022, avec des engagements financiers à concurrence de 213 millions € contre 220 millions € en 2021, soit une diminution de 3,3%. Par ailleurs, l'année 2020 a été caractérisée par une forte croissance expliquée notamment par les mesures de soutien en garantie aux banques et Invests mises en place dans le cadre de la crise Covid.

EMPLOIS SOUTENUS ET À CRÉER, ANNONCÉS PAR LES ENTREPRISES SOUTENUES

PRÈS DE
20.000
EMPLOIS EXISTANTS

PLUS DE
5.000
EMPLOIS À CRÉER

PRODUCTION	2020		2021		2022	
	A CRÉER	SOUTENUS	A CRÉER	SOUTENUS	A CRÉER	SOUTENUS
Invests	1.836	7.029	2.191	5.822	966	3.230
Eco-transition et Innovation	491	1.797	877	2.329	938	4.259
Micro-Crédit et Prêt Ricochet	208	2.405	256	1.445	446	1.733
International (Garanties et Prêts)	286	3.145	804	3.747	690	3.491
Cofinancement et Garanties	1.135	10.049	2.068	7.444	1.966	7.138
GROUPE SOWALFIN	3.955	24.424	6.196	20.787	5.006	19.851

En 2022, le Groupe SOWALFIN/Invests a soutenu 24.856 emplois, représentant 19.851 emplois existants bénéficiant indirectement des interventions du Groupe SOWALFIN/Invests et 5.006 emplois à créer par les entreprises soutenues.

SENSIBILISATION

Parmi les différentes actions de sensibilisation existantes au sein de la SOWALFIN, la sensibilisation des jeunes à l'esprit d'entreprendre représente un enjeu majeur. La jeunesse wallonne constitue en effet l'avenir d'une économie en termes de création d'entreprise et d'employabilité.

Sur l'année 2022, **GÉNÉRATIONS ENTREPRENANTES** représente :

PRESQUE
67.000
JEUNES SENSIBILISÉS

PRÈS DE
600
ENSEIGNANTS
IMPLIQUÉS ET FORMÉS

PLUS DE
400
IMPLANTATIONS ACTIVES

PLUS DE
200
IMPLANTATIONS
VISITÉES PAR LES CONSEILLERS

ACCOMPAGNEMENT

Pour garantir un accompagnement de qualité des entrepreneurs wallons qui réponde à leurs besoins prioritaires (politique orientée vers la demande), une réforme en profondeur a été entamée depuis fin 2018. Cette réforme passe nécessairement par un pilotage fort exercé par la SOWALFIN sous la tutelle du Ministre de l'Economie.

L'année 2022 a été consacrée à la finalisation de cette réforme du paysage de la sensibilisation et de l'accompagnement et à la mise en place de la logique de livrables et de financement forfaitaire qui est pleinement en vigueur depuis le 1/1/2023.

3.026 livrables ont été produits en 2022 dont

- 1.493 produits d'information et d'orientation
- 817 diagnostics
- 417 livrables de la catégorie 8, animation au sein d'une infrastructure.

Les entreprises ayant bénéficié de ces livrables se répartissent comme suit :

- 12% de projets portés par des étudiants
- 43% de projets de création
- 25% d'entreprises en développement
- 7% de transmissions
- 13% non précisés.

Quant au contrôle qualité, 75% des livrables évalués ont répondu aux normes de qualité.

The background features a dark blue field with lighter blue, wavy, horizontal lines that create a sense of motion or depth. Overlaid on this are several large, semi-transparent geometric shapes, including triangles and trapezoids, in various shades of blue and teal. The overall aesthetic is modern and technical.

ANNEXES

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION¹ POUR L'ANNÉE 2022 RELATIF AUX ADMINISTRATEURS PUBLICS ET GESTIONNAIRES - SOWALFIN SA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de l'organisme	SOWALFIN
Nature juridique :	S.A.
Références légales :	Décret du 11/07/2002
Ministre de tutelle :	Monsieur W. BORSUS
Période de reporting :	2022

A. INFORMATIONS RELATIVES AUX ADMINISTRATEURS PUBLICS

1. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS ET À LA RÉMUNÉRATION

Nom de l'organe de gestion : Conseil d'administration*		Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
BASTIN	Jean-Paul	Président	06-06-18	5 ans	37.452
DEMEUSE	Françoise	Vice-Président	06-06-18	5 ans	28.089
JACQUET	Frédéric	Administrateur	05-06-19	4 ans	4.732
LENZINI	Julien	Administrateur	06-06-18	5 ans	4.354 **
POURTOIS	Maxime	Administrateur	06-06-18	5 ans	5.421
SOZII	Stéphane	Administrateur	06-06-18	5 ans	5.394
VIENNE	Isabelle	Administrateur	06-06-18	5 ans	3.420
CONTI	Calogero	Administrateur	06-06-18	5 ans	5.408
DRAUX	Nathalie	Administrateur	06-06-18	5 ans	6.083
BLAKE	Francis	Administrateur	06-06-18	5 ans	5.408
BOURY	Philippe	Administrateur	06-06-18	5 ans	-
DECAMPS	Caroline	Administrateur	06-06-18	5 ans	-

¹ Visé à l'article 15, §1^{er} du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominales prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

Gestionnaires		Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
DI BARTOLOMEO	Jean-Pierre	Président du CD	01-10-01	Durée indéterminée	-
VEREECKE	Anne	Membre du CD	20-02-09	Durée indéterminée	-
ADAMS	Karl	Membre du CD	01-01-19	Durée indéterminée	-
GLAUTIER	Laurence	Membre du CD	01-01-19	Durée indéterminée	-

Nom de l'organe de gestion : Comité d'audit*		Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
BLAKE	Francis	Président	06-06-18	5 ans	2.027
DRAUX	Nathalie	Membre	06-06-18	5 ans	1.024
SOZII	Stéphane	Membre	06-06-18	5 ans	1.521
VEREECKE	Anne	Membre du CD	06-06-18	5 ans	-
DI BARTOLOMEO	Jean-Pierre	Président du CD	06-06-18	5 ans	-

Nom de l'organe de gestion : Comité de rémunération *		Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
BLAKE	Francis	Membre	06-06-18	5 ans	-
DECAMPS	Caroline	Membre	06-06-18	5 ans	-
BOURY	Philippe	Président	06-06-18	5 ans	-
DI BARTOLOMEO	Jean-Pierre	Président du CD	06-06-18	5 ans	-

Nom de l'organe de gestion : Comité de crédit*		Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
BASTIN	Jean-Paul	Membre	06-06-18	5 ans	-
DEMEUSE	Françoise	Membre	06-06-18	5 ans	-
LENZINI	Julien	Membre	06-06-18	5 ans	5.008 **

COMMENTAIRES

Suivant les statuts, le Comité de crédit est composé au maximum de 25% des membres du Conseil d'administration en ce compris le Président et la Vice-Présidente.

Les membres du Comité de direction (gestionnaires) participent aux Comités de crédit avec voix consultative.

** Le montant total des jetons de présence de M. Lenzini pour l'année 2022 a été plafonné conformément au décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public.

2. RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS PUBLICS

Plafonds annuels absolus	Du 01/01/2022 Au 01/01/2022	Du 01/02/2022 au 31/03/2022**	Du 01/04/2022 au 31/05/2022**	Du 01/06/2022 au 1/08/2022**	Du 01/09/2022 au 0/11/2022**	Du 01/12/2022 au 31/12/2022**
Président du CA***	34.989,00	36.161,66	36.704,97	37.136,00	37.387,23	37.451,44
Vice-président du CA***	26.241,77	27.121,27	27.528,76	27.852,03	28.040,45	28.088,61
Administrateur	8.747,24	9.040,41	9.176,23	9.283,99	9.346,80	9.362,85

Plafonds annuels absolus	Du 01/01/2022 Au 01/01/2022	Du 01/02/2022 au 31/03/2022**	Du 01/04/2022 au 31/05/2022**	Du 01/06/2022 au 1/08/2022**	Du 01/09/2022 au 0/11/2022**	Du 01/12/2022 au 31/12/2022**
Président du CA***	34.989,00	36.161,66	36.704,97	37.136,00	37.387,23	37.451,44
Vice-président du CA***	26.241,77	27.121,27	27.528,76	27.852,03	28.040,45	28.088,61
Administrateur	8.747,24	9.040,41	9.176,23	9.283,99	9.346,80	9.362,85
Président du comité d'audit	636,72	649,45	662,44	675,69	689,21	702,99
Membre du comité d'audit	477,54	487,09	496,83	506,77	516,90	527,24
Membre du comité de rémunération	-	-	-	-	-	-

COMMENTAIRES

*** Rémunération annuelle fixe sous déduction des jetons relatifs à la non-participation aux réunions.

**** Plafonds annuels indexés.

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DÉRIVÉS

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par l'administrateur public qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

Nom de l'organe de gestion	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme	Rémunération
BASTIN Jean-Paul	CA Novallia	-	-
DEMEUSE Françoise	CA Novallia	-	-
SOZII Stéphane	CA Novallia	-	-
SOZII Stéphane	C. audit Novallia	-	-
BASTIN Jean-Paul	CA Socamut	-	-
POURTOIS Maxime	CA Socamut	-	-
BASTIN Jean-Paul	CA FDPW	-	-
LENZINI Julien	CA FDPW	-	-
DEMEUSE Françoise	CA FDPW	-	-
DEMEUSE Françoise	CA Sofinex	-	-
BASTIN Jean-Paul	CA Sowaccess	-	-
BASTIN Jean-Paul	CA Synergies Wallonie	-	-
BASTIN Jean-Paul	CA Caisse d'Investissement Wallonie **	-	-
DECAMPS Caroline	Conseil de surveillance Amerigo ***	-	-

COMMENTAIRES

** Ladite S.A. n'est pas une société participée de la SA SOWALFIN, mais M. Bastin ayant été désigné en représentation de la SOWALFIN, il s'agit d'un mandat dérivé.

*** Ladite S.A. n'est pas une société participée de la SA SOWALFIN, mais Mme Decamps ayant été désignée en représentation de la SOWALFIN (conjointement avec la SRIW, la SOGÉPA et RFF), il s'agit d'un mandat dérivé.

4. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉPARTITION DES GENRES

	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion : Conseil d'administration	4	8	12
- dont administrateurs publics	4	8	12
- dont administrateurs non publics	0	0	0

COMMENTAIRES

/

5. INFORMATIONS RELATIVES À LA PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

	Organe de gestion : CA	C. Audit	C. Crédit	C. Rémun.	CA Sofinex	CA Socamut	CA Novallia	C. Audit Novallia	CA Sowaccess	CA FDPW	CA Synergies Wallonie	CA C.I.W.	C. Surveil. Amerigo
Nombre total de séances	9	3	24	2	18	1	4	1	3	1			
BASTIN Jean-Paul	9	-	21	-	-	0	4	-	0	1			-
DEMEUSE Françoise	9	-	19	-	15	-	4	1***	-	1	-	-	-
BOURY Philippe	5	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
JACQUET Frédéric	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIENNE Isabelle	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DECAMPS Caroline	2	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LENZINI Julien	7	-	20**	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
POURTOIS Maxime	8	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
SOZII Stéphane	8	3	-	-	-	-	4	1	-	-	-	-	-
DRAUX Nathalie	9	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BLAKE Francis	8	3	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CONTI Calogero	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

B. INFORMATIONS RELATIVES AU(X) GESTIONNAIRE(S)

1. INFORMATIONS RELATIVES À LA RELATION DE TRAVAIL

*	Nature de la relation de travail	Si Contrat : - type de contrat - date de signature - date entrée en fonction	Si mandat fonction publique - Date AGW désignation - Date entrée en fonction
DI BARTOLOMEO Jean-Pierre	Salarié	CDI 01/10/2001 01/10/2001	
VEREECKE Anne	Salariée	CDI 30/01/2009 01/02/2009	
ADAMS Karl	Salarié	CDI 12/12/2018 01/01/2019	
GLAUTIER Laurence	Salariée	CDI 11/12/2018 01/01/2019	

COMMENTAIRES

**** Conformément au décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public, M. Lenzini a été rémunéré pour 7 participations aux Conseils d'administration (dont 1 participation rémunérée partiellement) et 18 aux Comités de crédit afin de respecter à la fois la limite de 18 participations aux Comités de crédit et le plafond total des jetons de présence.

*** Mme Demeuse participe au Comité d'audit Novallia en tant qu'observatrice.

COMMENTAIRES

/

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominales prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières régies en vertu de l'article 138 de la Constitution

2. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION

Détail de la rémunération brute annuelle relative à la période de reporting (montants en EUR).

	DI BARTOLOMEO Jean-Pierre	VEREECKE Anne	GLAUTIER Laurence	ADAMS Karl
Rémunération de base	267.414	242.164	242.145	242.685
Rémunération variable	17.882	20.440	20.440	20.440
Sous-Total	285.296	262.604	262.585	263.125
Plan de pension complémentaire (Vie/Décès)	53.823	33.744	43.249	48.436
Autres composantes de la rémunération				
Total (rémunération brute annuelle)				

COMMENTAIRES

Les gestionnaires ont bénéficié d'une assurance-groupe à contribution définie au cours de l'année 2022.

3. MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE (LE CAS ÉCHÉANT)

Une rémunération variable a été octroyée en 2022 sur base de la réalisation des objectifs collectifs et individuels telle qu'évaluée par le comité de rémunération.

4. INFORMATIONS RELATIVES AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

/

5. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DÉRIVÉS

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par le gestionnaire qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

COMMENTAIRES

** Ladite ASBL n'est pas une société participée de la SA SOWALFIN, mais M. Di Bartolomeo ayant été désigné en représentation de la SOWALFIN, il s'agit d'un mandat dérivé.

*** Ladite société n'est pas une société participée de la S.A. SOWALFIN, mais Mme Glautier ayant été désignée en représentation de la SOWALFIN, il s'agit d'un mandat dérivé.

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

	Liste des mandats dérivés	Rémunération brute annuelle	Rémunération versée à l'organisme
DI BARTOLOMEO Jean-Pierre	Administrateur Sofinex	-	NA
	Administrateur Novallia	-	NA
	Membre du comité d'investissement Novallia	-	NA
	Administrateur Synergies Wallonie	-	NA
	Directeur Général FDPW	-	NA
	Directeur Général Socamut	-	NA
	Administrateur Centrale des Métiers de Liège asbl **	-	NA
VEREECKE Anne	Directeur Général Sowaccess	-	NA
	Administrateur Sofinex	-	NA
	Administrateur Socamut	-	NA
	Membre du comité d'investissement Novallia	-	NA
	Membre du comité d'audit Sofinex	-	NA
	Administrateur Sowaccess	-	NA
	Administrateur FDPW	-	NA
	Membre du Comité d'audit FDPW	-	NA
	Administrateur ADN	1.750	oui
	Membre du comité d'audit ADN	500	oui
Vice-Présidente du Conseil d'Administration Sofipole	300	oui	
GLAUTIER Laurence	Administrateur Synergies Wallonie	-	NA
	Directrice Générale Novallia	-	NA
	Administrateur Socamut	-	NA
	Administrateur Novallia	-	NA
	Membre du comité d'investissement Novallia	-	NA
	Administrateur Sowaccess	-	NA
	Administrateur FDPW	-	NA
ADAMS Karl	Administrateur Sofipole	-	NA
	Administrateur Synergies Wallonie	-	NA
	Administrateur Amerigo ***	-	NA
	Directrice Générale Sofinex	-	NA
	Administrateur Sofinex	-	NA
	Administrateur Socamut	-	NA
	Administrateur Novallia	-	NA
	Membre du comité d'investissement Novallia	-	NA
	Administrateur Sowaccess	-	NA
	Membre du comité d'audit Sowaccess	-	NA
	Administrateur FDPW	-	NA
	Administrateur Synergies Wallonie	-	NA

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION² POUR L'ANNÉE 2022 RELATIF AUX COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT - SOWALFIN SA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de l'organisme :	SOWALFIN
Nature juridique :	S.A.
Références légales :	Décret du 11/07/2002
Ministre de tutelle :	Monsieur W. BORSUS
Période de reporting :	2022

INFORMATIONS RELATIVES AU(X) COMMISSAIRE(S) DU GOUVERNEMENT

1. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS ET À LA RÉMUNÉRATION

Nom de l'organe de gestion : Conseil d'administration*	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
	JJ/MM/AAAA	Années	EUR
BERTRAND Sébastien	03/10/2019	Fin de mandat XX/2022	4.042,53
DEFER Jacques	18/12/2019	Fin de mandat XX/2022	5.394,19

COMMENTAIRES

/

2. INFORMATIONS RELATIVES À LA PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

*	Conseil d'administration	Autre organe décisionnel	Autre organe préparatoire
Nombre de séances	9	-	-
BERTRAND Sébastien	6	-	-
DEFER Jacques	8	-	-

COMMENTAIRES

/

² Visé à l'article 19/1 du décret du 12 février 2004 relatif aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public et du 12 février 2004 relatif aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.

* Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les **informations individuelles et nominatives** prévues à l'article 19/1, §1, du décret du 12 février 2004 relatif aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public et du 12 février 2004 relatif aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION³ POUR L'ANNÉE 2022 - NOVALLIA SA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de l'organisme :	NOVALLIA
Nature juridique :	S.A.
Références légales :	Arrêté du G.W. du 11/09/2008
Ministre de tutelle :	Monsieur W. BORSUS
Période de reporting :	2022

A. INFORMATIONS RELATIVES AUX ADMINISTRATEURS PUBLICS

1. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS ET À LA RÉMUNÉRATION

Nom de l'organe de gestion: Conseil d'administration*	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle

COMMENTAIRES

Il n'y a pas d'administrateur public désigné par le Gouvernement wallon dans Novallia. Les administrateurs publics de la Sowalfin qui exercent un mandat d'administrateur au Conseil d'administration de Novallia en 2022, dans le cadre d'un mandat dérivé, sont repris dans le rapport de rémunération de la Sowalfin.

Gestionnaire	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
VERECKE Anne	Directrice Générale	12/12/2018	Durée indéterminée	-

COMMENTAIRES

Ne fait pas l'objet d'une rémunération.

Nom de l'organe de gestion : Comité d'investissement*	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
VANDEZANDE Bruno (représentant d'Agoria)	Membre du CI	15-12-16	7 ans	3.082
BLAKE Francis (membre ayant une expérience dans la direction de société industrielle)	Membre du CI	15-12-16	7 ans	1.386
HAUBERT Isabelle (représentante DGO6) **	Membre du CI	01-06-20	3,5 ans	2.220
DOUILLET Frédéric (représentant DGO6) **	Membre du CI	10-10-19	4 ans	1.701
RUOL Murielle (représentante CSC) **	Membre du CI	15-12-16	7 ans	0
MATHY Michel (représentant FGFB) **	Membre du CI	15-12-16	7 ans	3.087

COMMENTAIRES

** La rémunération est versée à leur organisation.

³ Visé à l'article 15, §1^{er} du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre **les informations individuelles et nominatives** prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

2. RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS PUBLICS

Comité d'investissement		Au 01/01/2022	A partir du 01/02/2022**	A partir du 01/04/2022**	A partir du 01/06/2022**	A partir du 01/09/2022**	A partir du 01/12/2022**
Président administrateur public		-	-	-	-	-	-
Président non administrateur public	jeton	397,95	405,91	414,03	422,31	430,76	439,37
Membre externe non admin public	jeton	265,30	270,61	276,02	281,54	287,17	292,91

COMMENTAIRES

** Plafonds annuels indexés.

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DÉRIVÉS

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par l'administrateur public qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

Nom de l'organe de gestion*	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme

COMMENTAIRES

/

4. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉPARTITION DES GENRES

	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion : Conseil d'administration	2	5	7
- dont administrateurs publics	0	0	0
- dont administrateurs non publics	2	5	7

COMMENTAIRES

Les administrateurs publics de la Sowalfin qui exercent leur fonction dans le cadre d'un mandat dérivé sont repris dans le tableau parmi les administrateurs non publics.

5. INFORMATIONS RELATIVES À LA PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

	Comité d'investissement
Nombre total de séances	12
VANDEZANDE Bruno	11
BLAKE Francis	5
HAUBERT Isabelle	8
DOUILLET Frédéric	6
RUOL Murielle	0
MATHY Michel	11

COMMENTAIRES

/

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

B. INFORMATIONS RELATIVES AU(X) GESTIONNAIRE(S)

1. INFORMATIONS RELATIVES À LA RELATION DE TRAVAIL

*	Nature de la relation de travail	Si contrat : - type de contrat - date signature - date entrée en fonction	Si mandat fonction publique - Date A.G.W. désignation - Date entrée en fonction
VEREECKE Anne	Directrice Générale	-	-

COMMENTAIRES

/

2. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION

Détail de la rémunération brute annuelle relative à la période de reporting (montants en EUR).

	Gestionnaire*	Gestionnaire*	*
Rémunération de base			
Rémunération variable (le cas échéant)			
Plan de pension complémentaire (le cas échéant)			
Autres composantes de la rémunération			
Total (rémunération brute annuelle)			

COMMENTAIRES

Ne fait pas l'objet d'une rémunération.

3. MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE (LE CAS ÉCHÉANT)

/

4. INFORMATIONS RELATIVES AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

/

5. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DÉRIVÉS

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par le gestionnaire qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

Nom de l'organe de gestion*	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme

COMMENTAIRES

/

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre **les informations individuelles et nominatives** prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières régies en vertu de l'article 138 de la Constitution

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION⁴ POUR L'ANNÉE 2022 - FONDS DE PARTICIPATION WALLONIE SA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de l'organisme :	FONDS DE PARTICIPATION WALLONIE
Nature juridique :	S.A.
Références légales :	Arrêté du G.W. du 07/07/2014
Ministre de tutelle :	Monsieur W. BORSUS
Période de reporting :	2022

A. INFORMATIONS RELATIVES AUX ADMINISTRATEURS PUBLICS

1. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS ET À LA RÉMUNÉRATION

Nom de l'organe de gestion: Conseil d'administration*	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle

COMMENTAIRES

Il n'y a pas d'administrateur public désigné par le Gouvernement wallon au Fonds de Participation Wallonie. Les administrateurs publics de la Sowalfin qui exercent un mandat d'administrateur au Conseil d'administration du Fonds de Participation en 2022, dans le cadre d'un mandat dérivé, sont repris dans le rapport de rémunération de la Sowalfin.

Gestionnaire	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
DI BARTOLOMEO Jean-Pierre	Directeur Général	05/06/2019	Durée indéterminée	-

COMMENTAIRES

Ne fait pas l'objet d'une rémunération.

2. RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS PUBLICS

	Rémunération de base annuelle
	Conseil d'administration
Président/Vice-Président	-
Administrateur	-
	Jetons de présence
	Conseil d'administration
Président/Vice-Président	-
Administrateur	-

COMMENTAIRES

/

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DÉRIVÉS

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par l'administrateur public qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

Nom de l'organe de gestion*	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme

COMMENTAIRES

/

⁴ Visé à l'article 15, §1^{er} du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre **les informations individuelles et nominatives** prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

4. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉPARTITION DES GENRES

	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion : Conseil d'administration	4	4	8
- dont administrateurs publics	0	0	0
- dont administrateurs non publics	4	4	8

COMMENTAIRES

Les administrateurs publics de la Sowlfin qui exercent leur fonction dans le cadre d'un mandat dérivé sont repris dans le tableau parmi les administrateurs non publics.

5. INFORMATIONS RELATIVES À LA PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

*	Organe de gestion	Autre organe décisionnel	Autre organe préparatoire
Administrateur public	... / / / ...
Administrateur public	... / / / ...
Administrateur public	... / / / ...
...			
Gestionnaire	... / / / ...
Gestionnaire	... / / / ...

COMMENTAIRES

/

B. INFORMATIONS RELATIVES AU(X) GESTIONNAIRE(S)

1. INFORMATIONS RELATIVES À LA RELATION DE TRAVAIL

*	Nature de la relation de travail	Si contrat : - type de contrat - date signature - date entrée en fonction	Si mandat fonction publique - Date A.G.W. désignation - Date entrée en fonction
DI BARTOLOMEO Jean-Pierre	Directeur Général	-	-

COMMENTAIRES

/

2. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION

Détail de la rémunération brute annuelle relative à la période de reporting (montants en EUR).

	Gestionnaire*	Gestionnaire*	*
Rémunération de base			
Rémunération variable (le cas échéant)			
Plan de pension complémentaire (le cas échéant)			
Autres composantes de la rémunération			
Total (rémunération brute annuelle)			

COMMENTAIRES

Ne fait pas l'objet d'une rémunération.

3. MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE (LE CAS ÉCHÉANT)

/

4. INFORMATIONS RELATIVES AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

/

5. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DÉRIVÉS

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par le gestionnaire qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

Nom de l'organe de gestion*	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme

COMMENTAIRES

/

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières régies en vertu de l'article 138 de la Constitution

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION⁵ POUR L'ANNÉE 2022 - SOCAMUT SA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de l'organisme :	SOCAMUT
Nature juridique :	S.A.
Références légales :	Arrêté du G.W. du 24/04/2003
Ministre de tutelle :	Monsieur W. BORSUS
Période de reporting :	2022

A. INFORMATIONS RELATIVES AUX ADMINISTRATEURS PUBLICS

1. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS ET À LA RÉMUNÉRATION

Nom de l'organe de gestion: Conseil d'administration*	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle

COMMENTAIRES

Il n'y a pas d'administrateur public désigné par le Gouvernement wallon dans Socamut. Les administrateurs publics de la Sowalfin qui exercent un mandat d'administrateur au Conseil d'administration de la Socamut en 2022, dans le cadre d'un mandat dérivé, sont repris dans le rapport de rémunération de la Sowalfin.

Gestionnaire	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
DI BARTOLOMEO Jean-Pierre	Directeur Général	01/04/2019	Durée indéterminée	-

COMMENTAIRES

Ne fait pas l'objet d'une rémunération.

2. RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS PUBLICS

	Rémunération de base annuelle
	Conseil d'administration
Président/Vice-Président	-
Administrateur	-
	Jetons de présence
	Conseil d'administration
Président/Vice-Président	-
Administrateur	-

COMMENTAIRES

/

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DÉRIVÉS

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par l'administrateur public qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

Nom de l'organe de gestion*	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme

COMMENTAIRES

/

⁵ Visé à l'article 15, §1^{er} du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre **les informations individuelles et nominatives** prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

4. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉPARTITION DES GENRES

	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion : Conseil d'administration	3	4	7
- dont administrateurs publics	0	0	0
- dont administrateurs non publics	3	4	7

COMMENTAIRES

Les administrateurs publics de la Sowalfin qui exercent leur fonction dans le cadre d'un mandat dérivé sont repris dans le tableau parmi les administrateurs non publics.

5. INFORMATIONS RELATIVES À LA PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

*	Organe de gestion	Autre organe décisionnel	Autre organe préparatoire
Administrateur public	... / / / ...
Administrateur public	... / / / ...
Administrateur public	... / / / ...
...			
Gestionnaire	... / / / ...
Gestionnaire	... / / / ...

COMMENTAIRES

/

B. INFORMATIONS RELATIVES AU(X) GESTIONNAIRE(S)

1. INFORMATIONS RELATIVES À LA RELATION DE TRAVAIL

*	Nature de la relation de travail	Si contrat : - type de contrat - date signature - date entrée en fonction	Si mandat fonction publique - Date A.G.W. désignation - Date entrée en fonction
DI BARTOLOMEO Jean-Pierre	Directeur Général	-	-

COMMENTAIRES

/

2. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION

Détail de la rémunération brute annuelle relative à la période de reporting (montants en EUR).

	Gestionnaire*	Gestionnaire*	*
Rémunération de base			
Rémunération variable (le cas échéant)			
Plan de pension complémentaire (le cas échéant)			
Autres composantes de la rémunération			
Total (rémunération brute annuelle)			

COMMENTAIRES

Ne fait pas l'objet d'une rémunération.

3. MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE (LE CAS ÉCHÉANT)

/

4. INFORMATIONS RELATIVES AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

/

5. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DÉRIVÉS

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par le gestionnaire qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

Nom de l'organe de gestion*	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme

COMMENTAIRES

/

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières régies en vertu de l'article 138 de la Constitution

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION⁶ POUR L'ANNÉE 2022 - SOWACCESS SA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de l'organisme :	SOWACCESS
Nature juridique :	S.A.
Références légales :	Arrêté du G.W. du 10/11/2005
Ministre de tutelle :	Monsieur W. BORSUS
Période de reporting :	2022

A. INFORMATIONS RELATIVES AUX ADMINISTRATEURS PUBLICS

1. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS ET À LA RÉMUNÉRATION

Nom de l'organe de gestion: Conseil d'administration*	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle

COMMENTAIRES

Il n'y a pas d'administrateur public désigné par le Gouvernement wallon dans Sowaccess. Les administrateurs publics de la Sowalfin qui exercent un mandat d'administrateur au Conseil d'administration de la Sowaccess en 2022, dans le cadre d'un mandat dérivé, sont repris dans le rapport de rémunération de la Sowalfin.

Gestionnaire	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
DI BARTOLOMEO Jean-Pierre	Directeur Général	13/12/2018	Durée indéterminée	-

COMMENTAIRES

Ne fait pas l'objet d'une rémunération.

2. RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS PUBLICS

	Rémunération de base annuelle
	Conseil d'administration
Président/Vice-Président	-
Administrateur	-
	Jetons de présence
	Conseil d'administration
Président/Vice-Président	-
Administrateur	-

COMMENTAIRES

/

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DÉRIVÉS

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par l'administrateur public qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

Nom de l'organe de gestion*	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme

COMMENTAIRES

/

⁶ Visé à l'article 15, §1^{er} du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre **les informations individuelles et nominatives** prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

4. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉPARTITION DES GENRES

	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion : Conseil d'administration	3	4	7
- dont administrateurs publics	0	0	0
- dont administrateurs non publics	3	4	7

COMMENTAIRES

Les administrateurs publics de la Sowalfin qui exercent leur fonction dans le cadre d'un mandat dérivé sont repris dans le tableau parmi les administrateurs non publics.

5. INFORMATIONS RELATIVES À LA PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

*	Organe de gestion	Autre organe décisionnel	Autre organe préparatoire
Administrateur public	... / / / ...
Administrateur public	... / / / ...
Gestionnaire	... / / / ...
Gestionnaire	... / / / ...

COMMENTAIRES

/

B. INFORMATIONS RELATIVES AU(X) GESTIONNAIRE(S)

1. INFORMATIONS RELATIVES À LA RELATION DE TRAVAIL

*	Nature de la relation de travail	Si contrat : - type de contrat - date signature - date entrée en fonction	Si mandat fonction publique - Date A.G.W. désignation - Date entrée en fonction
DI BARTOLOMEO Jean-Pierre	Directeur Général	-	-

COMMENTAIRES

/

2. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION

Détail de la rémunération brute annuelle relative à la période de reporting (montants en EUR).

	Gestionnaire*	Gestionnaire*	*
Rémunération de base			
Rémunération variable (le cas échéant)			
Plan de pension complémentaire (le cas échéant)			
Autres composantes de la rémunération			
Total (rémunération brute annuelle)			

COMMENTAIRES

Ne fait pas l'objet d'une rémunération.

3. MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE (LE CAS ÉCHÉANT)

/

4. INFORMATIONS RELATIVES AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

/

5. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DÉRIVÉS

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par le gestionnaire qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

Nom de l'organe de gestion*	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme

COMMENTAIRES

/

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominales prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION⁷ POUR L'ANNÉE 2022 - SOFINEX SA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de l'organisme :	SOFINEX
Nature juridique :	S.A.
Références légales :	Arrêté du G.W. du 05/12/2002
Ministre de tutelle :	Monsieur W. BORSUS
Période de reporting :	2022

A. INFORMATIONS RELATIVES AUX ADMINISTRATEURS PUBLICS

1. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS ET À LA RÉMUNÉRATION

Nom de l'organe de gestion: Conseil d'administration*	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle

COMMENTAIRES

Il n'y a pas d'administrateur public désigné par le Gouvernement wallon dans Sofinex. Les administrateurs publics de la Sowalfin qui exercent un mandat d'administrateur au Conseil d'administration de la Sofinex en 2022, dans le cadre d'un mandat dérivé, sont repris dans le rapport de rémunération de la Sowalfin.

Gestionnaire	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
GLAUTIER Laurence	Directrice Générale	17/05/2019	Durée indéterminée	-

COMMENTAIRES

Ne fait pas l'objet de rémunération.

2. RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS PUBLICS

	Rémunération de base annuelle
	Conseil d'administration
Président/Vice-Président	-
Administrateur	-
	Jetons de présence
	Conseil d'administration
Président/Vice-Président	-
Administrateur	-

COMMENTAIRES

/

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DÉRIVÉS

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par l'administrateur public qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

Nom de l'organe de gestion*	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme

COMMENTAIRES

/

⁷ Visé à l'article 15, §1^{er} du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre **les informations individuelles et nominatives** prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

4. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉPARTITION DES GENRES

	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion : Conseil d'administration	6	8	14
- dont administrateurs publics	0	0	0
- dont administrateurs non publics	6	8	14

COMMENTAIRES

Les administrateurs publics de la Sowalfin qui exercent leur fonction dans le cadre d'un mandat dérivé sont repris dans le tableau parmi les administrateurs non publics.

5. INFORMATIONS RELATIVES À LA PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

*	Organe de gestion	Autre organe décisionnel	Autre organe préparatoire
Administrateur public	... / / / ...
Administrateur public	... / / / ...
Gestionnaire	... / / / ...
Gestionnaire	... / / / ...

COMMENTAIRES

/

B. INFORMATIONS RELATIVES AU(X) GESTIONNAIRE(S)

1. INFORMATIONS RELATIVES À LA RELATION DE TRAVAIL

*	Nature de la relation de travail	Si contrat : - type de contrat - date signature - date entrée en fonction	Si mandat fonction publique - Date A.G.W. désignation - Date entrée en fonction
GLAUTIER Laurence	Directrice Générale	-	-

COMMENTAIRES

/

2. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION

Détail de la rémunération brute annuelle relative à la période de reporting (montants en EUR).

	Gestionnaire*	Gestionnaire*	*
Rémunération de base			
Rémunération variable (le cas échéant)			
Plan de pension complémentaire (le cas échéant)			
Autres composantes de la rémunération			
Total (rémunération brute annuelle)			

COMMENTAIRES

Ne fait pas l'objet d'une rémunération.

3. MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE (LE CAS ÉCHÉANT)

/

4. INFORMATIONS RELATIVES AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

/

5. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DÉRIVÉS

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par le gestionnaire qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

Nom de l'organe de gestion*	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme

COMMENTAIRES

/

*Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominales prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

ÉDITEUR RESPONSABLE

SOWALFIN S.A.

13 Avenue Maurice Destenay, 4000 Liège

N° d'entreprise : 0227.842.904

T +32 (0)4 237 07 70 · info@sowalfin.be

www.sowalfin.be



SOWALFIN
PARTENAIRE DES PME